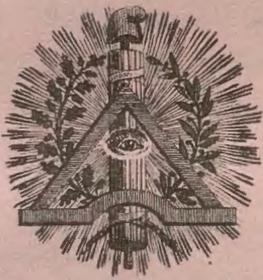


84

HISTOIRE
RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 101

Cote 84

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.

T R I B U T
DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES NEUF SOEURS,
O U

RECUEIL de Mémoires sur les Sciences,
Belles-Lettres et Arts, et d'autres pièces
lues dans les Séances de cette Société.

14 Décembre 1792.



A P A R I S,
De l'Imprimerie de la Société Nationale
des Neuf-Sœurs.
Quai des Miramiones,
N°. 19.

100 20



THE
DEPARTMENT OF
THE
OFFICE OF THE
SECRETARY

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

DE LA NÉCESSITÉ ET DES MOYENS

*D'enseigner la Langue Nationale à la
classe du peuple dont on avoit négligé
jusqu'ici l'éducation.*

*Discours lu dans la Séance publique du
25 Novembre 1792.*

DANS un moment où toutes les institu-
tions de ce grand empire , en cédant au
mouvement général , reprennent une face
nouvelle , il n'est pas étonnant que la plu-
part des esprits s'élèvent de tous les côtés
contre les abus qui s'étoient glissés dans la
partie qui devoit contribuer le plus au per-
fectionnement de l'esprit humain ; il n'est
pas étonnant qu'ils dénoncent ces abus
étranges à la nation , pour les réformer à
jamais , et qu'ils lui demandent de substi-
tuer une théorie d'enseignement absolument
neuve , qui procure aux François de toutes
les classes la plus grande somme possible de
connoissances.

D'autres s'occuperont assez des collèges des grandes villes. Avec plus de connoissances et de talens, ils verront mieux les vices de l'éducation qu'on donnoit à ceux que leur rang et leur naissance destinoient aux divers emplois de la société. Plus rapproché, par ma destination, de l'homme du peuple, de cet homme de la nature et en même tems si éloigné d'elle, j'apprends, par mon expérience journalière à observer toutes les méprises de ceux qui entreprennent la tâche pénible de son éducation. Peut-être mes observations pourront-elles être de quelque utilité. Je les présenterai sans prétention, et je les jetterai dans la masse commune.

Seroit-il plus utile de laisser l'homme dans cet état d'avilissement et de dégradation où il languit dans nos campagnes que d'ouvrir à ses yeux le sanctuaire qui récelle les connoissances que l'on cultive dans les villes? Dans le nouvel ordre des choses où le peuple n'est gouverné que par les loix qu'il fait lui-même, et par les magistrats qu'il s'est choisis; comme le pouvoir législatif se compose de toutes les volontés individuelles, qu'il ne peut faire le bonheur de tous qu'autant que ses agens sont bien choisis, que tout choix suppose des lumières, que les lumières générales deviennent un besoin uni-

versel, il manqueroit quelque chose à l'édifice de la constitution Française, si on pouvoit lui reprocher d'avoir oublié l'éducation de ce bon peuple qui a montré, et l'abus que peut faire la malveillance de l'ignorance dans laquelle on l'a toujours retenu, et à quelle hauteur de sentimens il peut être élevé quand on l'éclaire sur les grands principes de morale et de raison universelle.

Voici le premier abus que nous dénonçons, et qui étoit comme une suite de cette démarcation qui faisoit de chaque province une espèce de gouvernement à part et de royaume séparé. Il règne encore en France, dans une république qui va être soumise aux mêmes loix, une diversité de langage qui rend un Bas-Breton, un Basque, un Gascon, un Provençal, un Flamand, aussi étrangers à la métropole qu'un Anglais et un Espagnol qui ne connoissent que la langue de Londres et celle de Madrid. Et de-là quel abus ne peut-on pas faire des meilleures loix, si les commentateurs ont quelque intérêt à les défigurer et à leur prêter des sens opposés à ceux de la puissance législative? Quels rapports peut-on espérer d'établir jamais parmi des hommes d'une même république, qui manquent du premier moyen de communication entre eux, qui n'ont pas

même l'avantage de la langue de la nature ; de cette langue pure , dont la langue parlée les a empêchés d'étudier et d'apprendre les secrets heureux ? Réduits par cette ignorance de la langue nationale au cercle étroit des idées purement physiques des premiers âges du monde , il règne entre eux comme une espèce de tradition de préjugés de toutes les espèces sur tous les objets ; et l'on peut dire que la raison humaine n'a pas fait , pour eux , un pas de plus que celle des premiers hommes. Laisserons-nous languir plus long-tems dans ces avilissantes ténèbres , nos frères , nos bienfaiteurs , ceux à qui nous devons bien plus qu'à ces artisans des villes qui nous appauvrissent sans cesse , en augmentant le cercle des vrais besoins , de tous ces besoins factices que nous n'aurions pas soupçonnés ?

Et de l'ignorance d'une langue travaillée avec soin , qui a des mots pour toutes les idées , pour tous les sentimens , d'une langue si supérieure à cette langue pauvre comme les têtes qui en ont circonscrit les mots aux conceptions lentes et paresseuses de leur étroite intelligence , doivent nécessairement découler la rudesse et la grossièreté des mœurs. †

En effet , que peut être un homme qui

ne soupçonne pas même la dignité et l'excellence de sa nature? . . . Témoin de toute la perfection de l'instinct des animaux associés à ses travaux, peut-il soupçonner jamais sa supériorité sur eux, quand il ne connoit pas même sa nature, quand il n'a reçu pour instruction de son enfance que des résultats vagues et sans liaison, dans une langue dont il ignore la propriété des mots, et plus encore leur énergie. Tous les gains de son esprit se réduisent à des reminiscences purement mécaniques. Etc est cet homme qu'on ose appeller l'homme civilisé.

Y aura-t-il donc dans une république où l'on veut rétablir l'égalité, ces grandes différences fondées sur le défaut d'instruction et de lumières? Est-il de la dignité d'un Français de voir à ses côtés, honoré du nom de citoyen, un homme que semblent appeller les forêts du nouveau monde? Il faut bien se garder de penser que je veuille insinuer qu'il n'y a point de bonheurs sans les sciences, qu'il faut établir des académies et des collèges dans les villages, qu'il faut y envoyer des maîtres de dialectique et de grammaire. Il est facile de jeter du ridicule sur les institutions les plus nécessaires.

Mais de même que l'homme ne marche

qu'après avoir appris à marcher , on pourroit dire qu'il y a une espèce de science de la pensée dont il faut aussi lui donner des leçons. C'est cette science , jusqu'ici négligée , qui distingue l'homme sauvage de l'homme civilisé ; cette science qui doit précéder toutes les autres ; ce catéchisme du premier âge , dont l'étude , nous ne craignons pas de le dire , devoit préparer à celui de la morale universelle ; de cette religion sainte qui fit autrefois un peuple tout neuf d'un peuple vieilli dans des préjugés corrupteurs.

Le peuple des campagnes fixera sans doute les regards des législateurs. Il y aura des écoles pour lui , on perfectionnera ses idées , on élèvera son ame à la hauteur des grands principes conservateurs des mœurs et de la religion. L'homme éclairé sera bientôt l'homme perfectionné et celui-ci l'homme meilleur. Les traits de courage , les actions vertueuses se multiplieront ; l'homme deviendra l'ami et le frère de l'homme , j'allois presque dire le libérateur et le sauveur. Ici , Messieurs , qu'il me soit permis de vous montrer le mien , de le présenter à l'estime publique , ce citoyen vertueux dont la modestie , aussi grande que son courage , voudroit en vain le dérober aux hommages publics. Si le peu de bien que je faisois à mes

enfants , à ces pauvres sourds et muets que j'instruisois , continue de faire l'objet de mes travaux , et si je suis encore utile , c'est au brave Monnot * que je le dois ; c'est lui qui m'a conservé à ma chère famille. Non , citoyens , un pareil acte de courage ne sera pas sans gloire et sans prix à vos yeux , et déjà la Société Nationale des Neuf-Sœurs s'empresse de se charger de ma reconnaissance en la rendant aussi éclatante et aussi solennelle que l'a été le trait héroïque de mon libérateur.

SICARD , *Instituteur des sourds-muets*;

* La Société Nationale des Neuf-Sœurs avoit invité le citoyen Monnot à sa Séance publique où les dames assistèrent. Gregoire, président de la convention nationale, lui offrit une couronne de chêne ; Herault Séchelles lui présenta une branche de palmier, et le président de la Société lui remit une branche d'olivier. Massieu, élève de Sicard, lui témoigna sa reconnaissance par les signes les plus expressifs, et pendant le concert on chanta des vers à sa louange.

LE BERGER CITOYEN,
É G L O G U E.

Lue dans la Séance publ. du 25 Nov. 1792:

É T E N D U tristement , sous l'ombre des or-
meaux ,

D'où l'œil embrasse au loin de fertiles côteaux,

Où la Seine en sa course , oblique , vagabonde ,

Enrichit le gazon du tribut de son onde ,

Le sensible Tyrcis , en proie à ses douleurs ,

Poussoit de longs soupirs et répandoit des
pleurs.

Il avoit suspendu sa naïve musette ;

Près de lui reposoient son chien et sa hou-
lette ,

Tandis que ses brebis , couvrant le verd
gazon ,

Jouissoient des présens de la belle saison.

Il sembloit peu touché des tendres mélodies

Des bûcages , des airs , des champs et des
prairies.

A peine sur les fleurs , dont s'orne le printems ,

Laissoit-il échapper ses regards languissans,
 Il recherchoit l'ombrage et ce vaste silence,
 Ami des noirs chagrins, ami de la souffrance;
 Il recherchoit les bords des limpides ruis-
 seaux

Qui, dans leur cours plaintif, murmuroient
 ses sanglots.

« Que je serois heureux, si ma douleur pro-
 » fonde,

» Devoit passer un jour, comme passe cette
 » onde ! »

Il achevoit ces mots, alors que Licidas
 Vers le triste berger précipite ses pas.
 C'étoit l'humble voisin de son humble chau-
 mière

Et de tous ses amis l'ami le plus sincère.
 Tyrcis, par tes doux sons, l'honneur de ce
 hameau,

Pourquoi n'enten-je plus ton léger chalu-
 meau ?

D'où pourroit te venir, cette morne tristesse
 Ce tourment journalier qui flétrit ta jeu-
 nesse ?

Pourquoi ces longs soupirs ? pourquoi ces
 longs regrets,

Ce sombre égarement qui t'entraîne aux
forêts ?

De leur tyran cruel , ta brebis la plus chère ,
Auroit-elle éprouvé la rage meurtrière ?

Une jeune beauté charmante en sa candeur
A-t-elle refusé l'hommage de ton cœur ,
Et, rejetant l'hymen qu'espéroit ta constance ,
A ton heureux rival donné la préférence ?

T Y R C I S .

Grace au ciel , Licidas , je sais vaincre les
feux

Que fait naître souvent un amour malheu-
reux .

Je ne vois , sous les traits de nos jeunes ber-
gères ,

Que l'éclat passager des roses printannières ,
Et l'hymen , dont Cloris cherit tant les doux
nœuds ,

N'offre à bien des époux qu'un bouquet épi-
neux .

A garder mes brebis mon chien toujours
fidèle ,

Voit-il leur ennemi ? son cri perçant m'ap-
pelle ,

Par ses longs hurlemens averti du danger,
Je cours : le loup s'enfuit à l'aspect du berger.
La perte d'un mouton ne cause point ma
peine ,

Je ne regrette point la main de Célimène.
Aimable Licidas, Daphnis toujours absent
Cause les noirs chagrins de Tyrçis languis-
sant.

Depuis que sa présence à mes yeux estravie,
Un monde de tourmens pèse hélas ! sur ma
vie.

Le printems me sourit , d'un œil moins en-
chanteur ,
Et l'hiver m'a semblé redoubler son horreur.

L I C I D A S.

Dis-moi , pourquoi Daphnis a quitté la con-
trée

Où sa mémoire est chère et toujours adorée ?

T Y R Ç I S.

Il craignoit , Licidas , la fureur des méchans
Qui , comme un ouragan , a consterné nos
champs.

Leur fer a mutilé nos gémissans bocages ;

Partout , partout la flamme atteste leurs ravages.

J'ai vu dans nos foyers la désolation ,
Et plus d'un laboureur regretter sa moisson.

L I C I D A S .

Quand tout ne parle encor que de sa bienfaisance ,

Daphnis pouvoit-il craindre un excès de vengeance ?

T Y R C I S .

Ah ! dans ces jours de trouble , un cœur né pour la paix ,

Fuit des lieux trop souillés par l'horreur des forfaits.

L I G I D A S .

Sans doute , cher Tyrcis ; mais le crois-tu bien sage

Celui qui se retire au moment de l'orage ?

Si chacun s'enfuyoit , quand la chute des eaux ,

Ménace , en grossissant , d'inonder nos hameaux.

On verroit la cabane en proie à leur furie ;
On verroit entraînés moutons et bergerie.
L'art de vaincre un obstacle est de savoir
lutter ,

Et combattre la mort , souvent c'est l'éviter.
Ah ! malheur à qui cède , à qui se désespère !
Et déchire le sein de la commune mère ,
Et qui , par tant de coups est déjà trop meur-
tri . . .

Elle attache sur nous son regard attendri ;
A venger ses malheurs sa douleur nous invite :
« A quels excès de maux les tyrans m'ont
» réduite !

» Croyez qu'ils sont encore avides de mon
» sang

» Les monstres dont le fer s'est plongé dans
» mon flanc. »

T Y R C I S.

Helas ! lorsque sa voix se fait si bien entendre ,
En parlant à nos cœurs un langage si tendre ,
Dans la ville , aux hameaux est-il un citoyen
Qui ne s'arme aussitôt pour être son soutien ?
Que la fraternité nous rassemble autour d'elle !
Brisons des noirs serpens , brisons la dent
cruelle.

Ils n'ont que trop semé leurs dangereux poi-
sons ,
Témoins ces bois , ces champs , ces ruisseaux ,
ces gazons.

L I C I D A S.

A cette noble ardeur qui tout-à-coup m'en-
flamme ,
Où ton ame , Tyrcis , a passé dans mon ame ;
J'en jure par les dieux protecteurs des trou-
peaux ,
Que les bergers aussi compteront leurs héros .
Il est tems de rentrer dans cette fange impure
Où vous force à ramper la prudente nature ,
Reptiles , sur nos pas qu'en essaims trop
nombreux ,
A semé la licence en des jours orageux ;
Votre haleine funeste infectant la chaumière
A causé trop de deuil à plus d'une bergère.
Périssent sous nos coups l'animal carnacier
Qui fait de nos pasteurs le tourment journalier !
Il a trop consterné l'innocence craintive ,
Il a trop déchiré la foiblesse plaintive.
Eteignons en tous lieux la race des vautours . . .
Sauvons la tourterelle , et ses chastes amours .

TYRCIS.

T Y B E R T E

Rappelions le bonheur au sein de la patrie ;
 Comme on dit qu' Apollon fit celui d' Arcadie.
 Dans ces tems fortunés on chérissoit la loi ;
 En régnañt sur soi-même , on étoit vraiment
 roi.

On portoit dans son cœur ses titres de no-
 blesse ,

C'étoit sur les vertus qu'on fondoit sa ri-
 chesse.

Un autel de gazon s'élevoit pour les dieux ,
 Et l'encens de la terre étoit aimé des cieux.

L I C I D A S

La liberté d'alors étoit pure et sacrée ,
 On respectoit les droits , comme aux beaux
 jours d'Astrée.

Un naturel heureux enchantoit tous les cœurs ,
 Et la paix aux humains prodiguoit ses dou-
 ceurs.

L'on n'entendoit jamais , jamais d'autre mur-
 mure ,

Que celui du zéphir , ou d'une source pure.
 L'unique tourtereau roucouloit ses tourmens ,
 Et les vents seuls entre eux combattoient dans
 nos champs.

T Y R C I S

Ah ! puisse à tous les vœux le ciel plus fa-
vorable ,

Nous envoyer bientôt cette paix désirable !

Puissent de justes loix ramener l'âge d'or !

Puisse à nos yeux surpris Daphnis paroître
encore !

Puissent tous les humains , en des jours plus
prospères ,

N'être qu'une famille et d'amis , et de frères !

Devant ton saint autel , jurons , ô liberté ,

Un éternel opprobre à la férocité !

Jurons et de poursuivre , et de punir les
traîtres ,

osant par des forfaits se déclarer nos maîtres.

Chassons dès oppresseurs la horde loin de
nous ,

Ainsi que d'un bercail on écarte les loups.

Après Dieu , tu le sais , c'est la mère patrie...

Sauvons-la , sauvons-nous , sauvons la ber-
gerie.

LE PRÊTRE.

F R A G M E N T

*Du premier Dialogue de PLATON sur la
République.*

Thrasimaques. JE soutiens que la justice n'est autre chose que ce qui est utile au plus fort:

Socrates. C'est-à-dire que parce que l'athlète Polydamas est plus fort que nous ne le sommes vous et moi, et que le bœuf est un aliment qui convient à sa santé, il est utile et juste que nous nous astreignions aussi à manger de cette viande.

T. Vous faites le mauvais plaisant et vous pensez par-là vous tirer d'affaire.

S. Ce n'est point du tout mon intention; mais voyez si vous ne pourriez pas m'expliquer plus clairement votre pensée:

T. J'y consens: vous savez que les gouvernemens sont ou monarchiques, ou démocratiques, ou aristocratiques.

S. Je sais cela.

T. Vous savez aussi, sans doute, que dans ces différentes sortes de gouvernemens il y a une puissance dominante à laquelle tout le reste est soumis.

8. Je sais cela aussi.

7. Les loix se rapportent toujours à l'intérêt de la puissance qui les dicte. Ainsi dans le gouvernement populaire elles tendent à favoriser la multitude ; dans le gouvernement d'un seul elles ont pour base l'avantage personnel du monarque ; il en est de même dans les autres gouvernemens ; et comme les gouvernés sont tenus de les prendre pour règle de leur conduite , il s'en suit que par rapport à ceux qui obéissent , la justice consiste à faire ce qui est utile à ceux qui commandent ; aussi punissent elles comme injuste et comme prévaricateur , quiconque entreprend de blesser cette utilité. Voilà donc ma pensée , c'est que dans chaque espèce de gouvernement l'intérêt de la puissance dominante est précisément ce qu'on appelle justice ; or cette puissance dominante est apparemment ce qu'il y a de plus fort dans l'état ; par conséquent tout homme de bon sens doit donc convenir avec moi que la justice n'est autre chose que l'intérêt ou l'avantage du plus fort.

8. Je vous entends présentement : il ne me reste plus qu'à examiner si votre proposition est exacte ou non : c'est ce que je vais faire. . . . Vous dites donc que la justice consiste à faire ce que prescrit la puissance dominante d'un état ?

7. C'est cela même.

S. Ceux qui exercent une telle puissance sont ils ou ne sont-ils pas infailibles ?

T. Ils ne sont pas infailibles.

S. Ainsi parmi les loix qui émanent d'eux les unes sont bonnes et les autres mauvaises ?

T. J'en conviens.

S. Celles qui s'accordent avec leur intérêt sont bonnes ; celles-là , au contraire , sont mauvaise qui blessent ce même intérêt , n'est-ce pas ?

T. Oui.

S. Les particuliers qui leur sont soumis doivent obéir à leurs loix , et c'est en cela que vous faites consister la justice ?

T. Sans doute.

S. Ainsi vous soutenez tout-à-la-fois que l'intérêt du plus fort est et n'est pas l'unique mesure du juste et de l'injuste ?

T. Que dites vous là.

S. Ce que vous venez de dire vous-même... Mais laissons cela là et passons à d'autres considérations si vous le voulez. Est-ce pour son intérêt ou pour celui du malade que le véritable médecin traite ce dernier ?

T. C'est visiblement pour l'intérêt du malade.

S. Et le pilote qui mérite ce nom , est-ce pour faire les fonctions de simple matelot ou pour conduire et gouverner le vaisseau qu'il s'embarque ?

T. C'est pour conduire et gouverner le vaisseau.

S. Il est cependant certain qu'il fait partie de l'équipage ; mais sa dénomination ne lui vient pas de-là , elle vient de ce que par son art il est destiné à avoir la surintendance des matelots et à diriger le vaisseau ?

T. Cela est vrai.

S. Le médecin et le pilote n'ont-ils pas chacun un avantage en vue ?

T. Très-certainement.

S. En général il n'est point d'art qui n'ait pour objet un bien quelconque.

T. Je le pense.

S. Le véritable bien de chaque art n'est-il pas de parvenir au comble de la perfection ?

T. A quel propos me faites-vous cette question ?

S. Supposez que de votre côté vous me fassiez celle-ci : suffit-il au corps d'exister ou a-t-il besoin d'autre chose ? je vous répondrai qu'il a besoin d'autre chose ; que c'est pour cela que la médecine a été inventée ; car le corps ne pouvant subsister avec les infirmités auxquelles il est sujet , il a fallu s'occuper des moyens de lui procurer la santé , et c'est ce que fait la médecine. Cette réponse vous paroît-elle satisfaisante ?

T. On ne peut plus.

S. La médecine et les autres arts ont-ils besoin d'autre chose pour produire leur effet comme les yeux ont besoin de la lumière

pour voir, et les oreilles, du son pour entendre, de manière qu'un premier art soit obligé de recourir à un second, celui-ci à un troisième, et ainsi de suite à l'infini pour acquérir ce qui lui manque et remédier à son défaut, ou bien chaque art se suffit-il tellement à lui-même qu'il ne soit pas obligé d'emprunter le secours d'un art étranger; en sorte que lorsqu'il est parvenu au degré de perfection qui lui est propre il procure certainement l'avantage du sujet sur lequel il s'exerce sans en recevoir lui-même ni bien ni mal. La chose est-elle ainsi ou vous paroît-elle autrement?

T. Elle me paroît ainsi.

S. Par conséquent c'est donc pour le corps et non pour elle-même que travaille la médecine?

T. Oui.

S. Il en est de même de l'art du manège, puisqu'il a pour objet, non pas de faire son bien propre mais celui des chevaux qu'il s'occupe à dresser: et en général il en faut dire autant par rapport à tous les arts, puisque tous ont également pour objet direct et immédiat, non pas leur avantage particulier, mais celui du sujet sur lequel ils s'exercent.

T. La chose me paroît telle.

S. Mais les arts commandent au sujet sur

lequel ils s'exercent, et sous ce point de vue ils sont plus forts que lui.

T. Soit.

S. Conséquemment l'objet direct et immédiat des différens arts n'est donc pas de servir l'intérêt du plus fort, mais de procurer les avantages du plus foible et du sujet qui leur est soumis. . . ce qui s'applique à l'art du gouvernement comme à tous les autres.

T. Il paroît que vous n'avez nulle idée des troupeaux ni des bergers.

S. Pourquoi dites-vous cela ?

T. Parce que vous vous imaginez honnêtement que les bergers songent à faire le bien de leurs troupeaux, et qu'en prenant soin d'eux et les engraisant ils ont autre chose en vue que leur intérêt propre et celui de leurs maîtres. Vous tombez dans la même erreur par rapport à ceux qui gouvernent les états, lorsque les assimilant aux bergers vous supposez que dans les travaux auxquels ils se livrent jour et nuit ils envisagent autre chose que l'avantage personnel qui leur en doit revenir; ainsi vous êtes loin d'avoir une idée exacte du juste et de la justice, de l'injuste et de l'injustice, puisque vous ignorez que le juste et la justice consistent à faire le bien d'autrui, c'est-à-dire du plus fort et de celui qui commande au détriment du plus foible, et de celui qui obéit; que

l'injustice n'a d'empire que sur les hommes d'un caractère doux et modéré ; que les subordonnés ne travaillent point pour eux , mais pour leurs supérieurs , tout ce qu'ils font ne tendant qu'au bonheur et à l'avantage de ces derniers ; il faut donc bien vous mettre dans l'esprit , mon pauvre Socrates , qu'en toutes choses l'homme juste est toujours la dupe de l'injuste. . . D'abord considérez-les dans leurs affaires domestiques : forment-ils entre eux quelque traité de commerce ou de société , vous verrez que la chose tournera de manière que le premier , loin d'avoir le meilleur lot , se trouvera lésé. L'état ordonne t-il une levée de deniers : tenez pour certain qu'à facultés égales l'homme juste paiera beaucoup plus que ne fera l'injuste. S'agit-il au contraire d'une distribution , l'homme juste y sera à peine admis , tandis que l'homme injuste y aura la plus grande part. Supposez que l'un ou l'autre soit appelé à des fonctions publiques ; si c'est le premier il laissera dépérir ses propres affaires pour ne s'occuper uniquement que des devoirs de sa place , et plein de respect pour la justice il ne cherchera point à se dédommager par des extorsions ou par des infidélités , de plus il se brouillera avec ses proches et avec ses amis pour ne les vouloir pas obliger aux dépens de cette même justice à laquelle il est

servillement attaché ; si c'est l'autre , tout le contraire arrivera ; car il ne négligera rien pour mettre à profit l'autorité dont il jouit. Mais avez-vous envie de vous convaincre combien il y a infiniment plus à gagner à être injuste qu'à être juste ? vous n'avez qu'à jeter les yeux sur la suprême injustice , l'injustice par excellence , vous verrez qu'elle élève au comble du bonheur ceux qui l'exercent , tandis que la plus déplorable misère accompagne ceux qui lui sont en bute et qui refusent de la servir : je veux parler de la tyrannie qui ne s'amuse point à prendre en secret et par parties les choses sacrées et les choses profanes , les biens des particuliers et ceux de l'état ; mais qui publiquement et à force ouverte s'empare de tout cela à la fois ; les pauvres misérables qu'on surprend à vouloir s'approprier quelque portion de ces différens objets contre les règles de la justice sont condamnés à une peine par les tribunaux , et outre cela flétris dans l'opinion publique par les divers noms de sacrilèges , de fripons , de filoux , de voleurs , d'escrocs et autres noms semblables qu'on leur donne , suivant la qualité de leurs délits ; mais s'il est un homme assez hardi et assez puissant pour enlever aux habitans d'une ville ou d'un empire leurs propriétés et leur liberté , ces épithètes ignominieuses se changent aussitôt pour lui en celles d'heureux , de fortuné , que

Ils prodiguent à l'envi , non - seulement les citoyens qu'il opprime , mais encore tous ceux qui entendent dire qu'il est parvenu au dernier degré de l'injustice , car ce n'est point par amour pour la justice , mais par la crainte d'avoir à souffrir de l'injustice qu'on attache une idée déshonorante à celle-ci. Ainsi , pour quiconque sait se servir de l'injustice , il est certain qu'elle contribue infiniment plus que ne pourroit faire la justice , à le rendre libre , riche et puissant : d'où je conclus , comme je l'ai dit au commencement , que l'injustice n'est que l'intérêt du plus fort , et qu'elle est souverainement utile et avantageuse à celui qui l'exerce.

S. Je vous avoue que je ne suis pas convaincu , et que je ne crois nullement que l'injustice soit plus utile que la justice , et cela en supposant même ou qu'elle s'exerce sans obstacle , ou qu'elle échappe aux recherches , ou qu'elle parvienne à se procurer l'impunité. Voilà mon opinion : peut-être ne suis-je pas le seul ici qui pense de la sorte ; c'est pourquoi je vous invite , ô merveilleux Thrasimaques , à faire de nouveaux efforts pour tâcher de nous persuader que nous avons tort de préférer la justice à l'injustice.

T. Que voulez-vous que je fasse de plus que ce que j'ai fait ? dès que vous ne vous rendez pas aux raisons que je viens de vous

exposer, je n'y vois d'autre remède que de les graver dans votre esprit, faculté que je n'ai pas.

S. Non ; mais nous pouvons discuter ces raisons. . . Le marchand engraisse les troupeaux pour les revendre ; le traiteur pour en faire l'usage que demande sa profession ; mais l'att de la bergerie considérée comme telle, a une fin toute différente, c'est de veiller à la conservation des troupeaux confiés à ses soins, et à ce qu'ils soient toujours dans le meilleur état possible ; lorsqu'elle a atteint ce but son objet est rempli et elle ne se propose rien de plus. Ainsi il me semble qu'on ne sauroit s'empêcher de reconnoître comme une vérité incontestable que tout gouvernement quelconque, soit public, soit privé, a nécessairement pour objet le plus grand bien et le plus grand avantage possible des gouvernés ; au surplus, pensez-vous que ceux qui ont véritablement envie de faire leur devoir acceptent de bien bon cœur les fonctions publiques auxquelles l'état les appelle ?

T. Non-seulement je le pense : je fais plus, j'en suis convaincu.

S. Que dites-vous là, Thrasimaques ? ne remarquez-vous pas qu'on ne va point de soi-même au devant des autres fonctions, et que le motif pour lequel on consent à s'en charger est le salaire qui s'y trouve

attaché, tant on est persuadé que l'avantage qu'elles procurent, directement et immédiatement, n'est point pour celui qui les exerce, mais bien pour ceux sur qui elles sont exercées ? M'avouerez vous que les professions diffèrent entre elles par les divers effets qu'elles s'attachent à produire ?

T. Je vous l'avouerai.

S. Ainsi chacune d'elles a un objet qui lui est propre et particulier ; par exemple celui du médecin est de procurer la santé ; celui du pilote est de conduire les vaisseaux à bon port ; celui du mercenaire de gagner de l'argent et ainsi des autres.

T. En conviens.

S. Vous ne direz pas qu'un pilote est médecin par cela seul que la navigation est utile à sa santé et qu'il se porte bien sur mer ?

T. Non sans doute.

S. Vous ne serez pas plus porté à qualifier de médecin le mercenaire qui conserve sa santé en gagnant de l'argent ?

T. Pas davantage.

S. De même celui-là ne perdra pas la qualité de médecin pour avoir reçu une récompense à la suite d'une guérison qu'il aura opérée par les règles de son art ?

T. Non certe.

S. Ainsi il doit donc rester pour constant entre nous que chaque art, chaque pro-

fession , a un objet qui lui est propre et particulier ?

T. J'en demeure d'accord.

S. Celui qui exerce un art ou un emploi quelconque en reçoit-il d'autre utilité que le salaire ou la récompense que l'un ou l'autre lui procure ?

T. Il ne me le paroît pas.

S. Ainsi celui qui l'exerce gratuitement n'en retire personnellement aucun avantage ?

T. Je le crois.

S. Il est donc évident que nul art , nul emploi , ne se propose son propre avantage , et qu'ils tendent tous à faire le bien de ce qui leur est soumis ; d'où il suit , comme je l'ai déjà dit , qu'ils sont établis pour l'intérêt du plus foible et non point pour celui du plus fort : voilà pourquoi , comme je l'ai dit encore , personne ne consent volontairement à s'acquitter d'un emploi quelconque ni à se charger de pourvoir aux besoins d'autrui à moins qu'il ne voie au bout de son travail une récompense assurée , parce que quelque bien qu'il remplisse ses fonctions et quelque succès qu'il obtienne par son habileté , tout l'avantage qui en doit résulter est constamment pour un autre que pour lui ; ainsi il lui faut nécessairement présenter un objet capable de le déterminer , et cet objet doit être , ou des hon-

neurs, ou des richesses, ou même des privations s'il refuse. . . Le premier et le second de ces motifs n'auront aucun attrait pour engager l'homme de bien à entrer dans les charges, d'abord il ne voudra point recevoir de traitement public crainte de passer pour mercenaire, il ne voudra point non plus se payer furtivement par ses mains afin de n'être pas mis au nombre des fripons; il refusera aussi les honneurs, car il n'est ni vain ni ambitieux; conséquemment s'il accepte un emploi ce ne sera donc que par nécessité et de peur qu'il n'arrive pis, car il regarde comme une chose honteuse d'aller au-devant des fonctions publiques et de s'en charger sans y être forcé. Or le pis qui pût arriver à ses yeux seroit de voir que la charge qu'il refuseroit passeroit en des mains moins habiles et moins pures que les siennes: tel est le motif qui le fait agir quand il se détermine à accepter; il ne pense pas qu'il y ait rien à gagner pour lui et qu'il y trouve de grandes jouissances; mais il cède à la nécessité et à l'opinion où il est que cette charge ne sauroit être mieux remplie que par lui; aussi est-il certain que dans un état qui ne seroit uniquement composé que d'hommes vertueux on y fueroit les emplois publics avec autant de soin et d'empressement qu'on en met aujourd'hui à les rechercher; d'où il résulte évidemment

qu'ils ne sont point établis pour faire le bien de ceux à qui on les confie, mais pour procurer l'avantage de ceux qu'on soumet à la conduite de ces derniers; et comme tout homme qui entend bien ses véritables intérêts aimera beaucoup mieux qu'on se donne de la peine pour lui que de s'en donner pour les autres, j'en conclus, mon cher Thrasimaques, que la justice ne consiste pas à faire ce qui est utile au plus fort, comme vous le prétendez; mais n'en demeurons pas là, et tâchons de donner de nouveaux développemens à cette question. Vous soutenez qu'il y a plus d'avantage à être souverainement injuste qu'à être souverainement juste.

T. Qui je le soutiens et par les raisons que j'ai dites.

S. Quelle idée avez-vous de la justice et de l'injustice? n'appellez-vous pas l'une vertu et l'autre vice?

T. Sans doute.

S. Ainsi vous pensez que la justice est une vertu et l'injustice un vice?

T. Comment pourrais-je penser cela moi qui maintiens que la justice est utile et que l'injustice ne l'est pas.

S. Vous tenez donc. . .

T. Tout le contraire de ce que vous supposez.

S. C'est-à-dire qu'à votre avis l'injustice est un vice? *T.*

T. Non ; mais une grande simplicité.

S. Et par conséquent l'injustice une grande malice ?

T. Non ; mais une sage prudence.

S. A ce compte quiconque est injuste vous paroît avisé et homme de bon sens ?

T. Oui , je tiens pour tels tous ceux qui ont assez de talens et de capacité pour s'élever au souverain degré de l'injustice , et pour soumettre à leur domination des villes et des peuples entiers ; car , afin que vous le sachiez , je n'entends point parler ici des simples coupeurs de bourses , non que l'injustice ne leur procure aussi un certain profit , sur-tout quand ils sont assez heureux pour n'être pas pris sur le fait ; mais ce profit ne vaut pas la peine d'être compté , et c'est pour cela que je m'attache seulement aux injustices du premier ordre.

S. Je le vois fort bien ; mais pourtant une chose m'étonne , c'est que vous mettiez l'injustice au rang de la sagesse et des vertus , et que vous rejettiez la justice dans l'extrémité opposée.

T. J'assigne à chacune la place qui me paroît leur convenir à toutes deux.

S. Ne nous rebutons pas . . . Selon vous une ville qui en asserviroit d'autres sur lesquelles elle n'auroit aucun droit , et qui les dépouilleroit de leur gouvernement et de leur liberté seroit bien certainement injuste ?

T. Oui : très-injuste et complètement injuste.

S. Pensez-vous qu'un état , qu'une armée , qu'une bande de voleurs ou de brigands , qu'une association quelconque puisse se soutenir et être de longue durée si chacun se permet d'être injuste envers autrui ?

T. Non certes.

S. Le contraire arrivera si vous substituez la justice à l'injustice ?

T. Sans doute.

S. Car l'injustice engendre les séditions , les querelles et les haines entre les différens membres de la même association ; la justice au contraire y produit la concorde , l'union et l'amitié ; n'est-ce pas ?

T. Je vous l'accorde puisque vous le voulez.

S. Je vous en remercie. Si donc l'injustice produit nécessairement la haine partout où elle se trouve , il est clair que les maîtres et les esclaves qui se détesteront réciproquement seront dans un perpétuel état de guerre les uns à l'égard des autres , et qu'ainsi il ne faudra pas attendre qu'ils dirigent leurs efforts vers un objet commun ?

T. Assurément.

S. Si l'injustice règne parmi plusieurs personnes elle aura l'effet de les diviser , de les aigrir et de les rendre ennemis , non-seulement les uns à l'égard des autres , mais

encore de celles qui se piqueront d'être justes ?

T. Elle aura cet effet là.

S. Celui qui la recevra dans son cœur n'en deviendra-t-il pas dès ce moment plus foible ou bien lui laissera-t-elle toutes ses forces ?

T. Qu'il en devienne plus foible j'y consens.

S. Ainsi l'effet que produit l'injustice dépend du sujet sur laquelle elle domine ; si c'est un état , une armée , ou un autre corps quelconque , elle le paralyse et le prive de toute son énergie en le remplissant de troubles et de dissensions , de plus , elle le rend autant ennemi de lui-même que de ce qui lui est le plus opposé et de ce qu'il y a de plus juste. Ne m'accordez-vous pas cela ?

T. Très-fort.

S. Si elle se trouve dans un simple particulier elle a précisément les mêmes suites ; car , premièrement , elle le remplit aussi de trouble et de dissension intérieure , ce qui lui ôte les forces dont il a besoin pour agir conformément à sa destination ; en second lieu elle le rend également ennemi et de lui-même , et de ceux qui sont justes : n'est-ce pas ?

T. Oui.

S. Or les dieux sont justes ?

T. A la bonne heure.

S. Donc l'homme injuste n'est pas seule-

ment ennemi des autres hommes ; il l'est aussi des dieux ; l'homme juste au contraire est leur ami... de-là il résulte que ceux qui sont justes ont un avantage infini sur ceux qui ne le sont pas , étant constamment plus sages , meilleurs , et plus maîtres d'agir conformément à leur destination. . . J'en conclus aussi qu'ils sont , et plus véritablement à leur aise , et plus heureux. Mais examinons encore un dernier point. Chaque chose a sa vertu , et un vice qui lui est opposé , n'est-ce pas ?

T. Oui.

S. Ainsi la vertu de l'œil est de bien voir ; et le vice qui lui est opposé est de produire un effet contraire ?

T. Certainement.

S. Il en est de même des autres choses ?

T. Il me le semble.

S. L'ame n'a-t elle pas aussi une vertu qui ne convient qu'à elle seule ; par exemple , de délibérer , de commander , de gouverner , et ainsi du reste. Y a-t-il quelque autre être dans la nature à qui nous puissions attribuer ces différentes facultés ou bien dirons-nous qu'elles appartiennent à l'ame exclusivement ?

T. Nous dirons qu'elles lui appartiennent exclusivement.

S. La vie n'est-elle point encore un de ses attributs essentiels ?

T. Incontestablement.

S. Ainsi nous demeurons d'accord qu'elle a une vertu qui lui est propre ?

T. Sans doute.

S. L'ame dépourvue de cette vertu peut-elle ou ne peut-elle pas s'acquitter comme il faut de ses fonctions ?

T. Elle ne le peut pas.

S. Conséquemment une ame vicieuse commandera et gouvernera mal ; une ame vertueuse fera tout le contraire ?

T. Nécessairement.

S. Nous avons reconnu que la justice est la vertu de l'ame et l'injustice son vice ?

T. Nous l'avons reconnu.

S. L'homme doué d'une ame juste vit bien ; celui qui a une ame injuste vit mal ?

T. Cela paroît résulter de vos principes.

S. Or celui qui vit bien est heureux , et celui qui vit mal est malheureux ?

T. Apparemment.

S. L'homme juste est donc heureux et l'homme injuste malheureux ?

T. Comme vous voudrez.

S. Il n'est pas utile d'être malheureux , mais il l'est infiniment d'être heureux ?

T. On ne peut le nier.

S. Il est donc faux , divin Trasimaques , qu'il y ait plus d'avantage à être injuste qu'à être juste.

ARCHAMBAULT.

LE PRINTEM S,
IDY L L E.

LE doux Printems , porté sur les ailes des zéphirs revient embellir la nature. Du haut des airs il répand sur la terre la verdure et les fleurs. Jeunes enfans ! cherchez dans le sein des bosquets la rose éclatante et l'hum-
ble violette : ornez-en vos beaux cheveux ; et par des danses légères , célébrez le retour de la plus riante des saisons.

Je te salue , aimable Printems ! à ton ap-
proche la création devient le temple du bonheur. Quels parfums délicieux les fo-
latrés zéphirs promènent dans les airs !
Quels sons harmonieux animent les boca-
ges ! Jeunes enfans ! venez , par des danses
légères prêter un nouveau charme à ces
lieux enchantés. Cette verdure naissante ;
ces fleurs à peine écloses , ces boutons de
rose qui demandent à s'épanouir , et qui

brillent humectés des pleurs de l'aurore
 sont votre image. Ainsi cultivés par les soins
 de vos tendres mères vous vous développez
 brillans de joie et de fraîcheur. Ainsi vos
 graces ingénues attirent nos regards et em-
 béliissent pour nous le tableau de l'Univers.

Jeunes enfans ! ces bocages fleuris , ces
 prairies couvertes de troupeaux vous ap-
 pellent. Ecoutez ces oiseaux cachés dans le
 feuillage. Ils chantent pour vous réjouir.
 C'est pour vous réjouir que les zéphirs se-
 couent sur vos têtes les fleurs des arbres et
 les font voltiger autour de vous. Ah ! dans
 ces beaux jours la nature offre tous les
 charmes du premier âge de la vie ; et le so-
 leil versant la fécondité du haut de son
 trône immortel , flatte notre vue comme le
 premier sourire qui , paroissant sur vos lè-
 vres innocentes , ravit vos bonnes mères ;
 et fait couler de leurs yeux des larmes de
 tendresse.

L. F. JAUFFRET.

LES MÉTAMORPHOSES
 D' O V I D E,
 LIVRE PREMIER.

JE vais chanter les corps changés en corps
 nouveaux,
 Dieux qui les transformiez, secondez mes
 travaux,
 Et, du berceau du monde, au terme de notre
 âge,
 Par la chaîne des tems conduisez mon ouvrage.
 Avant les mers, la terre et le rampart des
 cieus,
 La nature n'offroit qu'un aspect en tous lieux.
 On l'appella chaos, brute et confuse masse,
 Poids sans activité, gouffre où rien n'est en
 place,
 Amas sans liaison de germes discordans.
 Nul soleil n'éclairoit le monde et ses enfans.
 Tu ne ralumois point, par degrés effacée,
 Phébé, de ton croissant la lumière éclipsee ;

De la terre, dans l'air à grands flots épandu,
 Le globe, assis en soi, n'étoit pas suspendu;
 Amphitrite, autour d'elle, et suivant sa
 courbure,
 N'étendoit point ses bras, vaste et molle cein-
 ture;
 En elle, et l'air et l'eau s'absorboient tour-à-
 tour,
 Elle sans siège sûr, l'air dépouillé de jour,
 L'eau même innavigable; en ce mélange
 énorme,
 Tout s'armoit contre tout, et rien n'avoit sa
 formé;
 Froid, chaud, humide, sec, mou, dur,
 léger, pesant,
 Se combattoient l'un l'autre et sur le même
 champ,
 Un Dieu... non, la nature et ses forces plus
 vives
 Terminèrent enfin ces guerres destructives.
 De la terre, à sa voix, le ciel fut séparé;
 Elle en dégagea l'onde, et l'Ether épuré,
 Des flots de l'air épais, s'élança sans obstacle:
 A peine l'univers déployoit ce spectacle,
 Que ces tous, en leur lieu, l'un de l'autre
 affranchis,

Par les nœuds de la paix sont pour jamais
uni.

L'Ether, brillant de feux, s'élève dans l'espace;
Et, fluide sans poids, le couronne et l'embrasse.

L'air, presque aussi léger, semble se joindre
à lui.

En soi-même, en son poids, trouvant un sûr
appui,

D'éléments plus grossiers la terre combinée;
Est enfin, dans le centre, avec eux entraînée,
Et l'eau, coulant autour, en resserre les
bords.

Quelque soit le pouvoir qui, divisant ces corps,
Aux membres du grand tout sut assigner leur
place,

De la terre bientôt il arrondit la masse,
Pour que, tout aplani, tout y pût être égal;
Il répandit les mers qu'à son premier signal
Irritèrent soudain les vens et les orages,
Et dont, autour du globe, il traça les rivages.
Il fit jaillir des eaux, étendit des étangs,
Creusa des lacs profonds, ceignit partout les
champs

De fleuves tortueux se perdant sous la terre,
Où portant à la mer et le trouble et la guerre,

Et, reçus dans ses flancs , libres dans leurs
 transports ,
 Au lieu d'un lit étroit , pressant de vastes
 bords.
 Que dis-je ? il déploya les superbes cam-
 pagnes ,
 Enfonça les vallons , éleva les montagnes ;
 Et revêtit les bois de feuillages rians.
 Et comme , à droite , à gauche , en orbes on-
 doyans ,
 Deux zones , des deux parts , divisent le ciel
 même ,
 Dont le feu plus ardent en brûle une cin-
 quième ;
 Du globe qu'il embrasse , et qui soutient nos
 pas ,
 Dieu sut , au même nombre , égaler les cli-
 mats.
 L'un brûlant au milieu , sans hôtes et sans
 germes ,
 Deux couverts de frimats , deux , entre ces
 deux termes ,
 Tempérés par la glace et les feux confondus.
 De l'air , au-dessus d'eux , les flots sont ré-
 pandus.

Plus pesans que les feux autant que , de la
terre ,

Le corps l'est plus que l'onde errante en sa
carrière.

Là sont et la nuée , et les brouillards flot-
tans ,

Et l'effroi des mortels , les foudres éclatans ;
Et les vens orageux amenant la froidure.

Dans les plaines de l'air , l'auteur de la na-
ture

N'ouvrit point au hazard un cours libre à ces
vens ;

Mais lorsque chacun d'eux , de climats dif-
férens ,

A son poste fixé , pousse une vive haleine ,
Le monde , qui s'ébranle et leur résiste à
peine ,

Tant leur choc est terrible , est prêt à s'é-
crouler.

Eurus vola d'abord et courut s'installer
Où le Perse charmé voit l'aurore renaitre ;
Vesper , où le soleil est prêt à disparaître ;
Non loin de lui zéphire , et , toujours cour-
roucé ,

Borée envahit l'ourse et le Scythe glacé ;

Et, des bords opposés, rassemblant les
nuages,

Auster versa leurs flots du milieu des orages.

N'ayant rien de terrestre, et pur et délié,

Sur les airs orageux l'Éther fut déployé.

Tout à peine, en son rang, est placé dans
l'espace,

Que les astres, long-tems confondus dans la
masse,

Courent briller partout dans la voûte des
cieux,

Pour que tout soit peuplé, temple sacré
des dieux.

Aux poissons argentés l'onde est partout ou-
verte.

Je vois d'hôtes nouveaux la terre au loin cou-
verte.

Les oiseaux, plus hardis; s'élancent dans les
airs.

Il manque un chef, un maître à ces peu-
ples divers,

Un roi d'un cœur plus grand, d'une ame plus
profonde.

L'homme nait; soit que l'être, architecte du
monde,

Dieu , d'un germe divin , l'eut produit et
formé ,

Soit que , du pur Ether qu'elle avoit enfermée ,
La terre , avec effort , à peine détachée ,
Retint encor du ciel la semence cachée
Que le fils de Japet avec art discerna ,
Et , la mêlant à l'eau , pétrit et façonna
En image des dieux moteurs de la nature.

Tandis que ce qui vit , vers cette terre obs-
cure

Humilié , confus , baisse humblement les yeux ,
Elevant , à sa voix , ses regards dans les cieux
L'homme , à leurs purs flambeaux présente
un front sublime.

Ainsi , brute d'abord la terre enfin s'anime ,
Se couvrant de mortels ignorés jusqu'alors.

.....
.....

LE BLANC.

VIE DE GUILLAUME TELL,

Tirée d'un Ouvrage intitulé :

VIE DES PLUS ILLUSTRÉS RÉPUBLICAINS.

A V I S.

Les mœurs sont les élémens de l'esprit public et de la volonté nationale ; elles peuvent contribuer à former les loix ; elles sont aussi des sentinelles vigilantes à qui le législateur confie le dépôt sacré du pacte social ; ceux qui s'intéressent à la conservation du gouvernement républicain , doivent donc travailler à épurer les mœurs. Je m'acquiesce de ce devoir que la patrie m'impose ; j'ai rassemblé sous un seul point de vue les vertus des républicains illustres ; on peut juger de l'utilité de ce petit ouvrage par la vie de GUILLAUME TELL.

LA Suisse , au treizième siècle , n'étoit plus habitée par les fiers Helvétiens ; cette belle contrée n'étoit plus l'azyle de la nature et de la liberté. Des hommes qui avoient résisté à

la valeur des Romains , obéissoient aux caprices de quelques prêtres ignorans et superstitieux ; des abbés , des moines , des évêques , s'étoient partagé les dépouilles des peuples , et dans l'excès de leur tyrannie , ils trafiquoient sans pudeur de la souveraineté des cantons Suisses , avec les princes de la confédération Germanique ; le duc Albert , qui avoit acheté à force d'or , le droit d'étendre sa domination hors des états de la maison d'Autriche , avoit appesanti son sceptre de fer sur les cantons de Zurich , de Schwitz , d'Ury , et d'Underwalden ; de vives réclamations s'étoient fait entendre de toutes parts contre son ambition usurpatrice ; mais loin d'adoucir les maux de ceux qu'il appelloit ses nouveaux sujets , il ne s'occupa que des moyens de rendre le joug de l'oppression plus rigoureux et plus avilissant pour les peuples ; il choisit parmi ses courtisans , les deux hommes qui se rapprochoient le plus de lui par leur cruauté et par leur avarice ; c'étoient Gesler et Berenger de Landenberg ; ils les envoya dans les états d'Ury , de Schwitz et d'Underwalden , avec la mission d'étouffer les plaintes des Suisses par des vexations nouvelles ; les instructions qu'il leur donna furent ponctuellement remplies ; Gesler et Landenberg s'environnèrent de satellites nombreux , se fortifièrent dans des châteaux , et du sommet
de

de leurs donjons ils regnèrent par l'épouvante , en donnant chaque jour le signal du meurtre et du brigandage.

Un cri général d'indignation s'élevoit contre les tyrans , mais personne n'osoit résister à la tyrannie ; la Suisse n'avoit plus que quelques hommes dont l'ame indépendante et fière sut braver les menaces et les ordres arbitraires des ministres de la tyrannie Autrichienne ; Henri Melchthal , Stauffachen et Walther-Furst , au milieu de cet avilissement où la nation Helvétique étoit plongée , élevoient encore la voix en faveur de la liberté ; mais leurs plaintes ne frappoient que les échos des montagnes ; ils se réunissoient dans la prairie de *Grüthlein* pour conférer sur les moyens de sauver leur patrie ; cette prairie , entourée d'un bois et située près du lac de Lucerne , est encore regardée aujourd'hui comme le berceau de la confédération Helvétique. Guillaume Tell , né à Bürglen au canton de Zurich , et gendre de Walther-Furst , étoit admis à ces conférences patriotiques ; ce fut là qu'il prit la glorieuse résolution de briser les fers de ses concitoyens.

Gesler et Landeberg se rendoient chaque jour plus odieux par leurs vexations ; Melchthal , vieillard recommandable par ses vertus

et par les services qu'il avoit rendus à son pays, fut jetté dans les fers; et malgré les réclamations de ses concitoyens qui s'intéressoient à son sort, il périt au milieu des supplices les plus cruels. Cette mort tira les Suisses de cet assoupissement où les avoit plongés le despotisme. Bientôt il se présenta une occasion de signaler cette énergie d'un peuple qui commence à sentir l'oppression et la honte de sa servitude.

Au mois d'octobre 1307, le baillif du château de Schwanau enleva une fille, dont l'innocence et la beauté avoient touché son ame féroce et sanguinaire; les parens de cette malheureuse fille intéressèrent, par leurs larmes, tous les habitans de la contrée, et ils se portèrent au château accompagnés d'un grand nombre de citoyens déterminés à venger leur injure; cette antique bastille, séjour du crime et du despotisme, fut livrée aux flammes, et les murs furent démolis. Depuis cet époque les amis de la liberté étoient chaque jour menacés et maltraités par les ordres de Gesler et du compagnon de sa tyrannie. Guillaume Tell, qui portoit une ame républicaine, fut en butte à leurs outrages, et ils ne négligèrent aucune occasion de perdre un homme que l'estime de ses concitoyens leur rendoit odieux. Gesler fit dresser, au milieu du marché d'Alterf, une

perche surmontée d'un chapeau ; et joignant l'orgueil à la férocité , il ordonna aux Suisses de rendre à cette idole les mêmes honneurs qu'à lui-même , sous peine de perdre la vie.

Guillaume Tell n'avoit jamais fléchi le genou devant les tyrans ; on ne devoit pas s'attendre à le voir se prosterner devant ce monument de l'orgueilleux despotisme ; il refusa constamment de s'avilir en cédant aux ordres de Gesler. De toutes les vertus la liberté et la grandeur d'ame sont celles que les tyrans pardonnent le moins dans les hommes soumis à leur domination. Le 16 novembre , au sortir de la messe , le ministre d'Albert monta sur son tribunal , et là , cédant à l'impulsion d'un sentiment féroce , il condamna Guillaume Tell à tirer de cent pas , avec une flèche , une pomme placée sur la tête de son fils.

C'étoit associer la tendresse paternelle aux cruautés de la tyrannie ; Tell s'offrit à subir le dernier supplice ; mais le tyran fut inexorable ; il vouloit repaître ses regards d'un spectacle affreux et digne de lui ; au milieu d'une foule immense de citoyens ; il étoit le seul qui ne versât pas des larmes , il menaça Guillaume Tell de le faire coudre dans un sac et de le précipiter , avec son enfant unique , dans le lac de Lucerne. Ce

père infortuné , encouragé par son fils , qui n'avoit alors que huit ans , implora la protection du ciel ; il s'étoit exercé dès sa plus tendre jeunesse à tirer de l'arbalette , et il étoit regardé comme le plus habile tireur des cantons Helvétiques ; il plaça la pomme sur la tête de son fils ; son épouse tenoit la pomme d'une main , et de l'autre elle essuyoit les larmes du jeune enfant , plus attendri sur le sort de son père que sur le sien ; Guillaume Tell tire la flèche fatale ; il a le bonheur d'atteindre la pomme , et il est conduit en triomphe au tribunal de Gesler. La rage du tyran n'étoit point encore assouvie ; il vit sous les habits de Guillaume Tell une seconde flèche , et il lui demanda , d'un ton menaçant , à quel usage il la destinoit. *Si j'avois manqué la pomme* , lui répondit fièrement le héros de la liberté Helvétique , *si j'avois tué ou blessé mon fils , apprends , tyran , que cette seconde flèche étoit destinée à te percer le sein.*

Ces paroles courageuses ne firent qu'augmenter la fureur de Gesler ; Guillaume Tell fut sur le champ lié et garotté par ses ordres ; et voyant le peuple peu disposé à favoriser les projets de sa tyrannie , craignant d'ailleurs qu'une nouvelle victime n'échappât à sa férocité , Gesler se mit en devoir de conduire lui-même Guillaume Tell

au château de Kussnacht. Il se fit accom-
 pagner par ses satellites , et il brûloit déjà de
 l'immoler à sa vengeance au milieu des sup-
 plices les plus cruels. Mais le Dieu de la
 liberté , qui veilloit à la conservation de
 Tell , protégea encore une fois ses jours
 contre les tentatives de ceux qui avoient
 juré sa perte. Pour arriver au château de
 Kussnacht , il falloit traverser le lac de Lu-
 cerne ; ce lac fut tout-à-coup agité par une
 violente tempête ; hors d'état de gouverner
 la barque au milieu de l'orage , les bateliers
 exprimèrent leurs allarmes à Gesler , et ils
 indiquèrent Guillaume , comme la seule
 ressource qui leur restât pour échapper au
 naufrage ; Guillaume Tell fut donc délivré
 de ses chaînes ; placé au gouvernail il ma-
 nœuvra avec tant d'habileté qu'il parvint à
 gagner le rivage. Au moment de l'abordage
 il saisit adroitement son arbalette , s'élança
 vers la terre , et reponssa le bateau avec
 impétuosité. Il monta sur les rochers qui
 avoisinent le lac , et il se rendit à Marnach ,
 tandis que Gesler et ceux qui l'accompa-
 gnoient luttoient contre les efforts de la tem-
 pête. Il ne perdit point de vue la frêle na-
 celle qui portoit l'oppresser de son pays ;
 et l'ayant vue aborder , il prit la résolution
 de finir par la mort de Gesler , tous les
 malheurs de ses concitoyens. Il se plaça à
 l'entrée d'un défilé qui conduit au château

de Kussnacht ; Gesler arriva à la tête de ses satellites , et Tell qui l'attendoit le renversa de son cheval , en le perçant avec cette même flèche qui avoit excité les menaces et les fureurs du tyran.

Echappé sans peine aux poursuites de la troupe de Gesler , Tell se rendit à la prairie de Gruthlein ; il y trouva cent vingt de ses compatriotes qui avoient juré de sauver la liberté , et qui délibéroient dans le silence de la nuit sur les moyens d'attaquer le despotisme jusques dans ses derniers retranchemens. L'arrivée de Guillaume Tell produisit la plus vive sensation dans cette assemblée patriotique. Ces fiers républicains renouvelèrent avec lui le serment qu'ils avoient fait de briser les chaînes de leur patrie. Ils convinrent entre eux de surprendre , au premier janvier 1308 , les châteaux d'Altorf , de Laverts , de Kussnacht , de Sarnen , de Rosbert ; et cédant à la fois aux glorieuses impulsions du patriotisme et de l'humanité , ils résolurent la perte des tyrans , mais ils jurèrent d'épargner le sang des hommes. Ce projet fut si bien secondé par le zèle des patriotes , dont le nombre augmentoit chaque jour , qu'au premier janvier les châteaux furent attaqués et détruits par des détachemens qui marchaient sous les ordres de Guillaume Tell et des

autres membres de la confédération ; les baillifs ne furent point maltraités, et le peuple se contenta de les réduire à l'impuissance de renouveler leurs affreuses vexations ; des femmes, des enfans dansoient sur le sol où s'élevoient des bastilles menaçantes, et réunissant leurs efforts à ceux de leurs libérateurs, ils dispersoient çà et là les ruines des châteaux renversés. Ce fut un jour de triomphe pour l'humanité ; la voix de la liberté se fit entendre dans toutes les montagnes de l'Helvétie. C'est en vain que le duc Albert forma dans sa fureur de nouveaux projets de vengeance ; le peuple Suisse vouloit être libre, les menaces des tyrans furent impuissantes. Les Cantons secouèrent pour jamais la domination de l'Autriche.

Guillaume Tell, satisfait d'avoir remis sa patrie en liberté, se retira dans le sein de sa famille, où il résista constamment aux vœux de ses concitoyens qui l'appellèrent plusieurs fois aux emplois les plus distingués de la république ; son patriotisme fut toujours pur, parce qu'il fut toujours désintéressé, et le sauveur de son pays ne voulut être que le maire du village de Burglën ; il vécut dans sa retraite jusqu'à l'âge de 83 ans ; la simplicité de ses mœurs auroit encore prolongé sa vie, si l'inondation d'un torrent qui vint submerger sa demeure ne l'eut en-

levé à l'estime et à l'amour de ses concitoyens par une mort violente et précipitée. Il laissa deux fils qui héritèrent de ses vertus et de son patriotisme.

On planta , en 1308 , un tilleuil à la place du poteau érigé par Gesler ; ce monument existoit encore en 1567 ; à cette époque il fut remplacé par une statue qui représentoit le libérateur des Cantons Helvétiques ; les principales actions de Tell sont marquées par des monumens élevés à sa mémoire ; son portrait se trouve placé dans tous les temples , dans toutes les assemblées politiques de l'Helvétie , et son nom , toujours chéri , toujours révééré , excite encore parmi les Suisses , ce généreux enthousiasme , cette noble émulation de courage et de patriotisme qui défend la liberté des peuples contre les entreprises de la tyrannie.

MICHAUD.

ANNONCE

A N N O N C E.

ESSAI sur les Principes de la Morale
naturelle ; par M. BOESMER DE L'ORME.

*Æquè pauperibus prodest, locupletibus
æquè.* H O R A C E.

Se trouve , à Paris , chez ONFROI , libraire ,
rue St. Victor, N^o. 11.

ON ne peut nier qu'il n'y ait une morale naturelle s'il est vrai que l'homme a été créé pour vivre en société et s'il a été doué d'un principe comparatif bien au-dessus de l'instinct, qui lui fait approuver et choisir ce qui convient le mieux à sa conservation, et désapprouver et rejeter tout ce qui lui nuit et le blesse. Cette morale doit dériver nécessairement de sa manière d'être, de son organisation, de ses rapports avec les autres hommes ; c'est en ce sens qu'on peut dire

que les principes en sont gravés en lui , en telle sorte qu'il les porte partout avec lui et qu'il ne peut faire taire cette voix intérieure qui lui crie sans cesse : SOIS BON , SOIS JUSTE , SI TU VEUX ÊTRE HEUREUX.

On doit donc savoir gré à l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons de nous avoir présenté le tableau succinct des premiers principes de cette morale de la nature , et de nous avoir donné une espèce d'introduction à une morale plus épurée , plus sublime , plus digne d'elle-même , dont la pratique seroit si nécessaire dans un moment où l'on se propose de changer les principes et les bases de notre gouvernement. Et dans quel tems , dans quelle circonstance avons-nous plus besoin de mœurs et de vertus qu'au moment d'une régénération aussi prompte ? Mais ce n'est pas seulement des livres qu'il nous faut ; jamais on n'en a tant fait que dans les siècles les plus corrompus. Ce n'est pas seulement des principes de morale ; jamais on n'en a tant débité que depuis qu'on rompt tous les liens qui lioient les hommes et depuis qu'on ne respecte ni propriétés , ni la sûreté des personnes. Il nous faudroit de grands exemples , et ceux qui pourroient les donner n'en ont pas le courage. Nous ne sommes pas sans vertus , ayons la franchise de le dire ; mais comme

Il y auroit quelque danger à les montrer, nous n'avons pas la force d'être vertueux en public. Qu'attendre hélas ! d'un si grand renversement de principe ? Le bonheur peut-il jamais habiter une terre perpétuellement souillée par des crimes ? Quels souvenirs que ceux que nous laisserons après nous, si nous ne travaillons à nous faire pardonner par la postérité, à force de vertus, les énormes écarts qui nous déshonorent aux yeux des nations ! . . .

L'ouvrage que nous annonçons est fait avec la plus grande méthode ; quelque élémentaire que soit le développement des matières qui y sont traitées, l'auteur, au lieu de ces froides épîtres et de ces ennuyeuses préfaces d'autres fois, a fait précéder ses principes d'une introduction infiniment claire qui sert de clef à ceux pour l'intelligence desquels ces divers sujets seroient peut-être obscurs ; et dans cette introduction il fait naître les premiers devoirs de l'homme envers lui-même, de ses divers rapports avec les êtres muets dont il est environné. Ainsi il a dû en conclure que *tout devoir est un rapport de convenance, d'utilité, de nécessité apperçu par l'homme entre lui et un autre objet quelconque*. C'est en généralisant ainsi les idées, quand il s'agit de définir un mot qui a une vaste étens

que, qu'on est sûr d'approcher le plus possible d'une exacte définition, ce qui, comme on sait, est on ne peut pas plus rare.

Mais l'homme ne doit pas être seulement considéré comme un être physique et seulement sensible; la sensibilité est bientôt exercée, et l'idée est bien voisine de la sensation. L'homme a des perceptions, et bientôt après des pensées. Autre devoir, effet d'un nouveau rapport. L'homme ne peut penser sans comparer; il ne peut comparer sans choisir; il ne peut choisir sans suivre un ordre quelconque ou sans s'en écarter. Ou ce qu'il choisit lui nuit, ou nuit à autrui, ou lui profite, ou profite à autrui. Voilà la grande base de la morale naturelle. On sent que le livre que nous analysons ne peut et ne doit être que le développement de ce grand principe. Les besoins de l'homme, source de ses devoirs; bonheur ou malheur de l'homme, effet de ses choix ou de ses méprises et de ses erreurs; premier besoin de l'homme, cependant irrésistible, qui le porte à se réunir avec les êtres de son espèce, source indéfinie d'autres besoins, et aussi source indéfinie de devoirs relatifs à ces besoins. Tous les états, toutes les conditions, toutes les associations quelconques ont, chacun, leur code de devoirs, d'après ces idées primitives. L'homme ne

peut, ni dans aucun tems, ni dans aucun lieu, être considéré comme un être isolé; cependant s'il étoit possible de le considérer, dit l'auteur, sans aucun rapport avec ses semblables, il n'en auroit pas moins des devoirs à remplir comme être intelligent.

Mais l'homme naît dans une famille, sa famille habite au milieu d'autres familles, ces familles forment une peuplade, plusieurs peuplades font un grand peuple, une nation. Voilà, comme nous le disions tout-à-l'heure, la chaîne des devoirs qui s'allonge et s'étend comme les branches d'un grand arbre; sa volonté ne peut plus s'exercer indifféremment, elle fait partie de la volonté générale. Pour se conserver sûrement il doit concourir à la conservation des autres. Ainsi nous concluons avec l'auteur, que la science de cette conservation doit être la connoissance raisonnée de tous les besoins et de tous les devoirs qui en résultent et la grande science de la morale de la nature.

Ce n'est encore là que l'introduction de cet *Essai sur les principes de la morale naturelle*. Nous avons cru devoir nous arrêter particulièrement à cette introduction, espérant que l'auteur ne manqueroit pas de développer, dans le cours de son ou-

vrage , les principes qu'il y exposoit , et que nous aurions fait connoître suffisamment son livre si nous faisons une analyse exacte de son *introduction*. En effet , tout cet ouvrage n'est que l'introduction remise sous les yeux du lecteur avec tous les détails nécessaires ; et comme toute morale suppose connoissance et volonté , et celles-ci la pensée , la réflexion et le raisonnement dans l'être qui l'observe , l'auteur analyse d'abord l'ame et ses facultés avec assez de vérité et de justesse ; il propose avec raison , comme la source de tout ce qui se passe en nous , les deux effets dont l'action que font les objets sur nos sens est la cause.

Le premier de ces effets est la perception ou la connoissance que nous en avons ; le second , l'impression agréable ou désagréable dont cette connoissance est accompagnée.

D'après cette grande vérité qui ne s'étonnera de la grande diversité de talents et de genres d'esprit parmi des hommes placés dans les mêmes circonstances , qui ont vu les mêmes objets , qui ont à-peu-près reçu les mêmes sensations ? à qui on a donné souvent la même instruction ? D'où peut venir une si étonnante différence ? de la différente manière de voir les rapports des objets entre eux , de les comparer , de les

combiner , d'exercer l'entendement sur les sensations reçues. Tel esprit reçoit des sensations, de nouvelles idées , cependant un autre s'arrête là ou finit la sensation ; tel ne sait que voir les objets , tandis qu'un autre les regarde ; tel n'a que la faculté de sentir et ne va pas plus loin , quand un autre , après s'être exercé sur les sensations reçues , continue , sans appui , de se former à lui seul de nouvelles idées que la seule sensation ne peut produire ; idées neuves qui sont de véritables abstractions.

L'auteur avoit déjà dit que de la conformation , de l'organisation même de l'homme , résulteroit pour lui des droits et des devoirs ; il le rappelle dans la section seconde , après avoir bien développé dans la première tout ce qui regarde les facultés de son ame. Le desir de l'homme pour sa propre conservation est bien au-dessus de l'instinct des animaux qui les porte aussi à se conserver , il n'est pas long-tems à reconnoître des rapports entre lui et les autres hommes , et par suite , certaines loix naturelles selon lesquelles il doit veiller à sa conservation. Il reconnoît aussitôt que c'est d'un être supérieur qu'il tient son existence , dont la conservation est un si pressant besoin ; il se porte par ce penchant irrésistible à s'unir avec son semblable pour devenir

plus fort contre les animaux, ou contre les méchans, et tout le presse de ne pas mourir tout entier, de se donner des successeurs dans cette terre que son travail sait rendre tributaire de ses besoins, de ses plaisirs; et voilà déjà le code de sa morale qui s'appuie sur des bases constantes, universellement reçues; mais l'homme dépravé ne suit pas toujours cette voix impérieuse qui lui crie que le bonheur est dans l'exacte observation de ces premiers principes nés de son organisation même qui a créé ses besoins, ceux-ci ses rapports, et ses rapports ses droits et ses besoins. Il faut une certaine forme pour se tenir dans la ligne qui sépare l'abus de l'usage de cette forme; nous l'appellons *vertu*, et nous disons avec notre auteur, « que toutes nos vertus ont donc une source » commune dans la nature de l'homme et » dans ses facultés; qu'elles sont, comme » nos besoins, liées entre elles par une chaîne » non interrompue ».

On lira avec plaisir les chapitres qui traitent de la *liberté* et de l'*égalité*. L'auteur ne craint pas d'insinuer que la parfaite égalité est une absurdité, une chimère. Comment les hommes seroient-ils égaux entre eux, quand un homme n'est pas toujours égal à lui-même? quand la diversité des forces physiques et morales est si grande dans

dans toute l'espèce ? Jamais on ne nous persuadera qu'un sot soit l'égal d'un homme d'esprit, que le riche soit l'égal du pauvre, que le foible soit l'égal du fort. On aura beau anéantir les dénominations qui marquoient le respect et travailler à niveller les hommes, sous une dénomination commune, le *citoyen* ouvrier dépendra du *citoyen* payant ; l'homme de génie sera toujours le maître de l'ignorant et de l'homme borné.

« La véritable *liberté* consiste dans le droit de jouir de ses propriétés et de ses avantages personnels sans nuire au droit d'autrui.

» Et l'*égalité* consiste dans le droit de concourir, par son suffrage, à former la volonté générale avec autant d'égalité qu'il est possible, et à être tous également soumis aux magistrats et ceux-ci aux lois. . . . »

Sans les droits d'égalité naturelle point de morale, et nous ajouterons que sans les distinctions dues au meilleur exercice possible des talens et des facultés, point de société, ou du moins, point d'harmonie parfaite dans une société quelconque.

Les besoins, les droits et les devoirs de

l'homme : tels sont les fondemens de la morale naturelle.

Les passions naissent des besoins , les droits naissent des besoins , l'exercice des droits établissent les devoirs. Voilà à-peu-près ce que traite cet ouvrage élémentaire qui méritoit d'avoir un rang distingué parmi nos livres classiques , si ce n'étoit plutôt des résultats que des leçons appropriées à la jeunesse qui remplit rarement le vuide que laissent des intermédiaires que son inexpérience lui ôte le pouvoir de suppléer. On peut dire que c'est ici un sommaire d'un grand ouvrage qui reste encore à faire et qu'on finira sans doute , puisque la charpente de cet édifice si nécessaire est faite. Ce seroit à l'auteur lui-même à exécuter le plan vaste qu'il s'est tracé et qu'il ne se flatte pas sans doute d'avoir exécuté. C'est une métaphysique et une morale complète qu'il fait desirer et que son zèle nous doit. Quel service important à rendre à la génération actuelle que d'abaisser jusqu'à elle les hauteurs de la métaphysique , et les grands principes de la morale universelle ! . . . Et quel citoyen aura mieux mérité de la patrie que celui qui viendra au secours de l'homme qui s'ignore toute la vie , ne sachant jamais se réplier sur lui-même pour analyser la plus excellente partie de son

être , de l'homme qui n'apprenant jus-
qu'ici la morale que comme on apprend
la géographie , n'en confioit les saintes
maximes qu'à la mémoire sans en nourrir
sa raison ? Et de-là cette indifférence , nous
dirions presque cet éloignement pour une
science qui se trouve dans l'homme , qui
découle des principes constitutifs de son
être , qui est la suite naturelle de son es-
sence , puisqu'elle résulte de son organisa-
tion , qu'elle naît de set besoins.

T A B L E

*Des Articles contenus dans les six Numéros
du Sémestre de Juillet 1792.*

J U I L L E T.

MORCEAU extrait d'une explication de la constitution Françoisé ,	Page 3
ODE tirée de deux Pseaumes de David ,	6
EXTRAIT d'un ouvrage pour perfectionner l'éducation des personnes du sexe ,	9
LE Pin et la Fongère, Fable ,	13
MORCEAU pris de la comparaison des Consti- tutions de la Grande-Bretagne et de la France ,	16
CHANT d'une Nymphe , morceau tiré du XIV Chant de la Jérusalem délivrée ,	27
LE réveil de l'enfance , Idylle ,	29
MORCEAU détaché d'un ouvrage manuscrit intitulé : Recherche sur l'origine et l'éthy- mologie de certains mots dont l'accepta- tion actuelle diffère du sens primitif ,	32
LE Panthéon , à une très-jolie femme ,	39
OBSERVATIONS grammaticales sur <i>l'un</i> et <i>l'autre</i> , ni <i>l'un</i> ni <i>l'autre</i> ,	42
HISTOIRE des malheurs d'Antoine-Augustin- Thomas du F. ,	50

DISCOURS de M. Sicard , A messieurs du tribunal de police correctionnelle ,	60
TRAITÉ curieux sur les Cataclysmes , etc.	65.

A O U S T.

ÉLOGE de Favard ,	75.
L'IVRESSE poétique à l'aspect de la nature et des grands modèles , Ode ,	97
RÉFLEXIONS sur la noblesse en générale , tirées de la comparaison des Constitutions de la Grande-Bretagne et de la France ,	105
ÉLOGE de la solitude , imitation du père Commire ,	112
LA Source , Idylle ,	113
SUITE de l'histoire des malheurs d'Antoine- Augustin-Thomas du F. ,	115
FAVARD jugé par les grâces , Dialogue entre Euphrosine et Aglaé ,	122
DISCOURS sur les devoirs des gens de lettres envers leurs concitoyens , dans les tems de révolution ,	135
ODE sur le respect dû à la loi , ou la mort de Henri Simoneau , maire d'Étampes ,	139

S E P T E M B R E.

LE Porte-Feuil de l'Eurydice Française ,	147
ODE tirée du Pseaume de David : <i>Domine Dominus</i> , etc. ,	164.
Sur le ver solitaire ,	167.

L'OMBRE du vieux laurier , Idylle ,	177
ARTICLES détachés d'un petit ouvrage intitulé : <i>Dictionnaire des Philosophes et des Gens du monde.</i> Amour ,	180
BARBARE ,	183
SUITE de l'histoire des malheurs d'Antoine-Augustin-Thomas du F. ,	187
La Cigale et la Fourmi , Fable ,	195
La naissance de Bacchus , traduite de Némésien ,	197
ANECDOTES sur Helvétius ,	202
DÉCLARATION de Jean Massieu , sourd-muet de naissance , en présence d'un Juge de paix et au Tribunal correctionnelle de Paris ,	211

OCTOBRE.

DISCOURS sur la nécessité des mœurs dans un État libre ,	219
L'ENFANT couché sur des fleurs , Idylle ,	238
SUITE de l'histoire des malheurs d'Antoine-Augustin-Thomas du F. ,	241
Le Chat et les Souris , Fable ,	249
OBSERVATIONS sur la production artificielle de la cire ,	253
MORCEAU traduit du Paradis perdu de Milton ,	264
L'AMIFIÉ , Ode ,	269
MAXIMES et Pensées diverses ,	273
PORTE-FEUILLE de l'Eurydice Française , Préliminaire ,	275

ESSAIS sur l'éducation des premières années
de l'enfance , 277

N O V E M B R E.

ORIGINE poétique des mines d'or et d'argent , Conte orientale ,	291
LE Rossignol et le Moineau , Fable ,	297
SUITE des Maximes et Pensées diverses ,	301
QUESTION grammaticale. Quelle différence il y a entre <i>tous deux</i> et <i>tous les deux</i> ,	308
MORCEAU traduit du Paradis perdu de Milton ,	309
ANÉCDOTE sur Avignon ,	316
EXTRAIT d'un Voyage en Brabant , ou réponse à l'auteur d'un Soliloque ,	317
SUITE de l'histoire des malheurs d'Antoine-Augustin Thomas du F. ,	324
SUR la Natation ,	329
LE petit ruisseau , Idylle ,	342
L'HERMITE , Romance ,	344
PROJET pour l'établissement de quatre chaînes de travaux publics dans chaque département ,	352

D É C E M B R E.

DE la nécessité et des moyens d'enseigner la langue nationale à la classe du peuple dont on avoit négligé jusqu'ici l'éducation , 363

LE Berger citoyen , Églogue ;	370
FRAGMENT du premier Dialogue de Platon sur la République ,	379
LE Printems , Idylle ,	398
LES Métamorphoses d'Ovide , Livre pre- mier ,	400
VIE de Guillaume Tell ,	407
ANNONCE ,	417

Nota. La Collection du Tribut , divisée par Semestre , forme cinq volumes composé chacun de quatre cens trente-quatre pages et quelquefois plus.

On pourra s'adresser , pour les faire relier , à BARREAUX , Relieur de la Société , rue de la Harpe , n^o. 165.

Le Tribut de la Société Nationale des neuf-Sœurs , ou Recueil de Mémoires sur les Sciences , Belles-Lettres et Arts , et d'autres pièces lues dans les séances de cette Société , composé de quatre feuilles et demie d'impression , paraît le 14 de chaque mois.

La souscription est de 12 liv. par an pour Paris , et de 15 liv. 12 s. pour la province.

On souscrit chez Onfroy , libraire de la Société , rue St. Victor ; et chez Née de la Rochelle , au bout du quai des Augustins , près le pont St. Michel.

